

Questions orales

peut-être pourrions-nous avoir un débat intelligent au sujet de l'ALENA.

Selon les informations reçues aujourd'hui, il semble clair que le gouvernement entend empirer dans l'ALENA un accord qui est déjà mauvais, celui qu'il a signé avec les États-Unis, en réduisant la mesure dans laquelle le Canada pourra contrôler son industrie pétrochimique, et ce, en facilitant aux Américains l'accès à nos ressources énergétiques et en rendant plus difficile au Canada la tâche de conserver et gérer efficacement ses sources d'énergie.

Les Mexicains ont eu le courage de se tenir debout et de dire aux États-Unis qu'ils ne toucheraient pas aux ressources énergétiques de leur pays. Pourquoi le Canada s'écrase-t-il et accorde-t-il aux Américains ce que le Mexique leur a refusé?

L'hon. William C. Winegard (ministre des Sciences): Monsieur le Président, l'accord de libre-échange nord-américain n'assujettira pas davantage aux États-Unis les ressources énergétiques du Canada. C'est une autre idée fautive véhiculée par le Nouveau Parti démocratique, qui n'a jamais voulu d'un accord de libre-échange parce qu'il a peur du commerce.

L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire.

Le Nouveau Parti démocratique n'a pas peur du commerce; il veut simplement que le commerce soit équitable. Le ministre a peur de répondre sérieusement et de dire aux Canadiens ce qui se passe exactement à ces négociations commerciales.

[Français]

Monsieur le Président, le ministre sait que la Constitution canadienne donne aux provinces le contrôle de leurs ressources naturelles. Pourtant, il semble que l'entente trilatérale proposée inclurait des domaines de juridiction provinciale, en particulier celui des compagnies provinciales d'électricité.

Avant de poursuivre dans cette direction, est-ce que le gouvernement fédéral va consulter les provinces concernant les compagnies provinciales d'électricité?

[Traduction]

L'hon. William C. Winegard (ministre des Sciences): Monsieur le Président, nous avons consulté les provinces et nous avons eu des échanges avec elles tout au long des négociations sur l'accord de libre-échange. Les responsables provinciaux ont rencontré le ministre du Commerce extérieur et l'équipe des négociateurs de temps à autre. Il ne fait aucun doute que les provinces savent exactement

ce que nous tentons de faire et ce que nous entendons faire par les présentes négociations.

Pour ce qui concerne l'énergie, je ne comprends pas pourquoi le Nouveau Parti démocratique ne veut pas qu'on permette aux Canadiens, et particulièrement à ceux de l'Ouest, de vendre des techniques de production et d'exploration dans le domaine de la pétrochimie.

L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, j'aimerais poser une question supplémentaire au premier ministre suppléant.

Il est bien évident, selon le projet d'accord de libre-échange nord-américain auquel nous avons eu accès, grâce aux médias et pas par le truchement de cette Chambre, que le gouvernement signe une entente qui semble s'étendre à des secteurs de compétence provinciale, notamment les installations électriques appartenant aux provinces, et ce chapitre ne prévoit aucune exception pour ces services publics provinciaux.

J'aimerais demander à nouveau au premier ministre suppléant si ce gouvernement a l'intention d'empiéter sur les droits constitutionnels assurant aux provinces le contrôle de leurs propres ressources et services publics, oui ou non? Le gouvernement a-t-il l'intention de nous dire très clairement si les provinces auront leur mot à dire dans les domaines qui sont de leur compétence.

L'hon. William C. Winegard (ministre des Sciences): Monsieur le Président, nous avons consulté les provinces dès le début du processus justement pour ne rien faire qui empiéterait sur les compétences provinciales. Nous désirons que les provinces soient à nos côtés et nous avons fait des efforts spéciaux pour qu'elles soient en accord avec nos démarches. Il ne fait aucun doute que nous voulons en arriver à une entente qui sera profitable pour tous les Canadiens et pour les provinces qui possèdent les ressources.

* * *

• (1430)

LES PÊCHES DE L'ATLANTIQUE

M. Brian Tobin (Humber—Sainte-Barbe—Baie Verte): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches.

Le ministre n'ignore pas que, ces sept dernières années, les débarquements de morue au large de la péninsule Great Northern, à Terre-Neuve, et, en fait, de l'ouest de Terre-Neuve, ont diminué de 67 p. 100, pour se situer aujourd'hui à 71 000 tonnes métriques, ce qui constitue la chute la plus longue et la plus marquée des débarquements de morue dans le golfe enregistrée depuis 1960 par le ministère fédéral des Pêches.